

# Commission pour la mise en vente d'appartements loués (CVAL)

(Loi limitant la mise en vente d'appartements loués (LVAL), du 22 mars 1989, [RSN 846.0](#))

(Nomination par arrêté du Conseil d'Etat du 6 décembre 2021)

Aubert Pierre, procureur général, Neuchâtel, président ;

Weber Renaud, procureur, Neuchâtel, président suppléant ;

Bise Michel, avocat, Neuchâtel ;

Müller Marie-Claude, courtière en immobilier, Neuchâtel ;

Jeanprêtre Pittet Marie-Claire, avocate, Neuchâtel ;

Sunier Yann, avocat, directeur de la Chambre immobilière, Neuchâtel.

## **Membres suppléants**

Brahier Bürki Magali, avocate, Neuchâtel ;

Piller Johann, notaire, Neuchâtel ;

Schaer Nicholas, notaire, Neuchâtel ;

Babando Cyril, avocat, La Chaux-de-Fonds.